



LA DNCII ENTRE JEUNES : QUE FAIRE SI VOTRE ENFANT EST L'AUTEUR?

Le fait d'apprendre que votre enfant est impliqué dans un incident de distribution non consensuelle d'images intimes (DNCII) provoque sans doute chez vous des émotions de toutes sortes : embarras, honte, colère, un certain degré de vulnérabilité ou une incertitude quant à la suite des choses. Vous vous faites peut-être beaucoup de souci pour votre enfant et votre famille. Rassurez-vous : il est tout à fait normal de se sentir ainsi. Il est possible que vous projetiez votre colère sur les jeunes impliqués (dont votre enfant) et que la nouvelle vous désappointe et vous choque.

Si votre enfant est impliqué dans un incident de DNCII, il y a quelques mesures concrètes que vous pouvez prendre pour faire face à la situation à court terme et dans les mois qui suivent. Il sera important d'essayer d'anticiper les problèmes auxquels votre enfant pourrait être confronté. Si vous lui expliquez franchement ce qui pourrait se passer dans les mois à venir, votre enfant sera sans doute mieux préparé à affronter la situation.

Ce n'est pas facile pour un parent d'apprendre que son enfant est ou pourrait être impliqué dans un incident de DNCII. Avant d'affronter la situation, prenez le pouls de vos émotions. Votre premier réflexe sera peut-être de punir votre enfant ou, à l'inverse, de minimiser sa responsabilité dans l'incident.

L'approche à préconiser en pareilles circonstances dépend de l'intention et de la nature des agissements de votre enfant. S'il s'agit d'un comportement impulsif de la part de votre enfant, les étapes qui suivent vous aideront à intervenir de façon modérée et nuancée. **Cependant, s'il s'agit d'un acte malveillant, la suite des choses pourrait dépendre de l'issue d'une enquête criminelle.**

En plus des étapes qui suivent, vous aurez peut-être intérêt à consulter un professionnel pour savoir comment faire face à la situation.

1. Agissez immédiatement

Il est essentiel d'agir immédiatement. Si vous bougez vite, votre enfant comprendra que vous prenez la situation au sérieux et que des mesures s'imposent pour réparer les dégâts. Vous pourriez commencer par demander à votre enfant de livrer sa version des faits. Sachez que sa réaction pourrait aller de l'aveu complet jusqu'au déni total.

Limitez les dommages : Vérifiez tout de suite si les images sont encore accessibles et si votre enfant les a toujours en sa possession sur un appareil mobile. Veillez à ce que votre enfant efface toute photo ou vidéo numérique à caractère sexuel. **Exception :** En cas d'enquête policière, suivez les instructions de la police en ce qui concerne la manipulation des preuves numériques.



2. Établissez le degré de responsabilité de votre enfant

Consultez l'école pour évaluer le degré de responsabilité de votre enfant. Quand vous aurez une bonne idée de ce qui s'est passé, expliquez à votre enfant qu'il devra assumer la responsabilité de ses gestes. Bien que chaque cas soit unique, votre enfant aura peut-être du mal à admettre sa responsabilité dans l'incident, mais rappelez-lui que la situation ne pourra pas s'améliorer tant qu'il n'aura pas assumé la responsabilité de ses gestes. Si votre enfant résiste, essayez de voir ce qu'il craint le plus à l'idée d'admettre ses torts.

Conversations à avoir avec votre : Voici quelques points à prendre en considération dans vos conversations avec votre enfant par rapport à son implication dans l'incident :

- Les erreurs de jugement, comme dans le cas présent, sont des occasions d'apprendre et de grandir pour votre enfant.
- Il est important que votre enfant reconnaisse sa responsabilité dans l'incident et assume les conséquences de ses actes pour qu'il en tire une leçon et que la guérison s'opère. Discutez avec lui des moyens à prendre pour réparer son geste, prévenir toute récidive et réparer sa relation avec la victime.
- Les conséquences imposées à votre enfant pour son comportement inapproprié doivent être raisonnables et proportionnées à la situation. Les ados ont souvent peur des conséquences, mais cela ne doit pas empêcher leurs parents de leur mettre des limites (dans un esprit d'amour, de soutien et de dialogue) après un incident grave.
- Des discussions sur les caractéristiques des relations saines et respectueuses et la façon de traiter son prochain devraient s'insérer dans le processus d'apprentissage. Les vidéos du Centre canadien de protection de l'enfance (CCPE) sur les relations saines sont un bon point de départ. Vous les trouverez au protegeonsnosenfants.ca/relations_saines

3. Déterminez les facteurs qui ont induit le comportement de votre enfant

Essayez de déterminer les facteurs qui ont induit le comportement de votre enfant. Quels besoins essayait-il de combler par ses gestes et qu'est-ce qui l'a poussé à agir de la sorte?

Il vous faudra découvrir quelles étaient les intentions de votre enfant pour voir comment prévenir d'éventuelles récidives et aider votre enfant à trouver de bonnes façons de combler ses besoins. Apprenez-lui à mieux maîtriser ses émotions (notamment la peine et la colère), à comprendre la dynamique des relations interpersonnelles et à développer sa confiance en soi et son amour propre. Ce sont là des atouts importants pour prévenir les récidives.



4. Tirez avec votre enfant les conséquences de son comportement

Il est important que votre enfant comprenne les conséquences de ses actes. Après un incident de DNCII entre jeunes, les répercussions de la retransmission ou de la publication de photos et de vidéos à caractère sexuel se manifestent souvent à plusieurs niveaux. Votre enfant devra peut-être aussi encaisser les contrecoups de ses agissements. Au moment de tirer les conséquences de ce qui s'est passé, rappelez-vous que, pour être efficaces, les sanctions ne doivent pas exacerber ses sentiments de honte ou de culpabilité, mais susciter chez lui un comportement acceptable et approprié qui fera place au respect, à la tolérance, à l'empathie et à la prise en compte des sentiments d'autrui.

5. Développez l'empathie de votre enfant

L'empathie, c'est la capacité de se préoccuper du sort de son prochain, d'avoir envie de l'aider et de se mettre à sa place. Si votre enfant vient à prendre conscience de ce que d'autres peuvent ressentir à cause de ses gestes, il sera moins porté à leur causer du tort. Expliquez-lui comment vous vous sentez par rapport à son rôle dans l'incident de DNCII et pourquoi vous vous sentez ainsi. Faites-lui comprendre que son comportement peut s'avérer nuisible à d'autres personnes. Vous l'aidez ainsi à développer son empathie.



6. Faites valoir l'importance des amis

Les amis de votre enfant pourront éventuellement lui être d'un grand soutien dans ces moments difficiles, à condition qu'ils n'approuvent pas ce qui s'est passé et qu'ils ne minimisent pas l'affaire non plus. Peut-être pourront-ils appuyer vos efforts et vos messages et agir comme facteur de protection contre les risques d'intimidation auxquels votre enfant pourrait être exposé pour son rôle dans cette affaire.

7. Examinez des options de réparation

Les approches réparatrices visent à résoudre les différends en mettant l'accent sur la réparation du préjudice causé. Prenez le temps de vous demander si votre enfant est prêt à assumer la responsabilité de ses actes et à présenter ses excuses à la victime. Pour cela, il faudra d'abord vous assurer que la victime est disposée et apte à recevoir les excuses de votre enfant. Consultez l'école pour voir si la victime serait ouverte à recevoir de telles excuses par écrit ou verbalement. Dans le même esprit, examinez l'opportunité que votre enfant participe à des activités éducatives qui lui permettraient de mieux comprendre la portée de ses gestes ou qu'il s'engage dans des activités bénévoles ou communautaires.

8. Cherchez de l'aide professionnelle (s'il y a lieu)

Cherchez de l'aide professionnelle pour votre enfant au besoin. L'aide d'un professionnel peut s'avérer particulièrement utile si les agissements de votre enfant sont dus à un problème de détresse à examiner et à résoudre, ou si votre enfant est affecté par la réaction de ses pairs à l'école.

Votre école sera peut-être en mesure de vous orienter vers la bonne ressource. Vous pouvez aussi écrire au CCPE (soutien@protegeonsnosenfants.ca), qui pourra vous diriger vers des services de soutien (par exemple, accompagnement psychologique, thérapie, services d'aide aux victimes) éventuellement offerts dans votre région.